

1634_024.jpg



24 M. DC. XXXIV.

esté petites. Il souhaite ardemment de preuenir tous ces maux, mais il ne le peut seul; il y a du travail pour tous ceux qui sont avec lui dâs le vaisseau de cet Estat. Il n'oublira rien de ce qu'il pourra par sa vigilance incôparable, par sa bôté & son autorité, Reste qu'un chacun face son deuoir à mesmes fins.

Si tous s'en acquittent aussi bien, que dans la fonction de vos charges vous correspondrés religieusement, Messieurs, à ses bonnes intentions, i'ose respondre que le bon-heur de la Frâce ne recevra iamais d'alteratiô; ou que s'il en reçoit, elle ne pourra estre imputée qu'à ceux qu'on n'aura peu empescher d'estre aussi bié artisans de leur malheur que de celuy du Royaume. Je croy certainement que Dieu voudra nous garerir de toutes ces miseres, qu'il faut preuoir pour les euitier plus seurement, & que nous verrôs plutost augmenter que diminuer la grâdeur de cette Monarchie. Je le demande de tout mon cœur à la bôté diuine, & finissant en ces bonnes pensées ie dois vous asseurer pour ma satisfactiô, que puis qu'il plaist au Roy de se seruir de moy, comme Dieu des causes secondes, parce qu'il le veut sans qu'il en ait besoin, ie m'estimeray extrememêt heureux de finir mes jours en des travaux viles, & importants au bien de ce Royaume. au repos de la Chrestienté, & au contentement & à la gloire du plus grâd Prince & du meilleur maistre du monde, dont les interets me seront toujous plus cheres que ma propre vie.

Apr
premi
cat Ge
fut leu
Lov
ce & d
sentes
Prince
l'obeiss
estant
& con
qui sou
faut pa
gitime
teurs, je
les Fra
Prince
puissan
armes
du mor
mesuré
fir, vo
Estat de
gloire
sans qu
l'affoibl
tez con
elle mes
vserent
efforts q
la passio
pour röp
qui par v

1634_712.jpg



1634_025.jpg

Le Mercure François. 23

Après que son Eminence eut acheué, le premier President & le sieur Bignon Aduocat General remercierent sa Majesté; puis fut leuë sa Declaration.

Louis par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre. A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Salut. L'amour des Princes vers leurs peuples, & le respect & l'obeissance des sujets vers leurs souuerains, estant cōme les liens sacrez qui les vnissent, & conseruent cette heureuse intelligence, qui soustient & affermit les Empires; Il ne faut pas trouuer estrāge, que la douce & legitime domination des Roys nos predecesseurs, jointe à la reuerence & à la fidelité que les François ont naturellement pour leur Prince, ait durāt tant de siecles maintenu la puissance de cette Monarchie, & porté ses armes & sa reputation dās toutes les parties du monde. Mais ceux, dont l'ambition demesurée n'a peu, qu'avec vn extreme deplaisir, voir les bornes que la grandeur de cet Estat dōnoit à leurs desseins, ny cōsiderer sa gloire sans vne violente jalousie; reconnoissans que la seule diuision estoit capable de l'affoiblir, & que pour entreprēdre avec succēz contre la France, il la falloit cōbatre par elle mēme; Ils employèrent tous les moyēs, vserent de tous les artifices, & firent tous les efforts que la crainte d'un puissant voisin, & la passion de s'agrandir peuent rechercher pour rōpre les nœuds saincts & inuiolables, qui par vne juste dépendance attachent les

*Declaration
du Roy.*

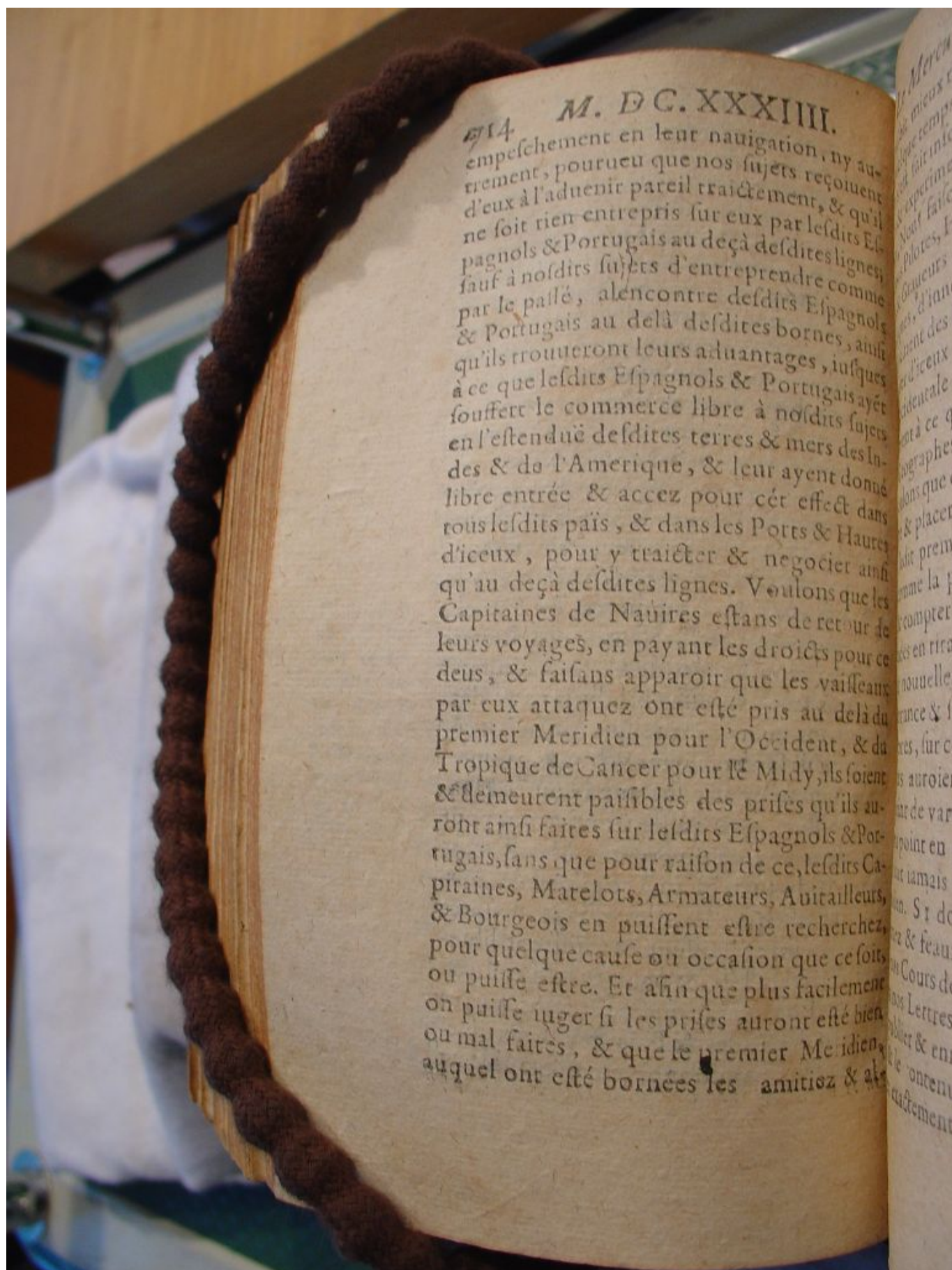
1634_713.jpg



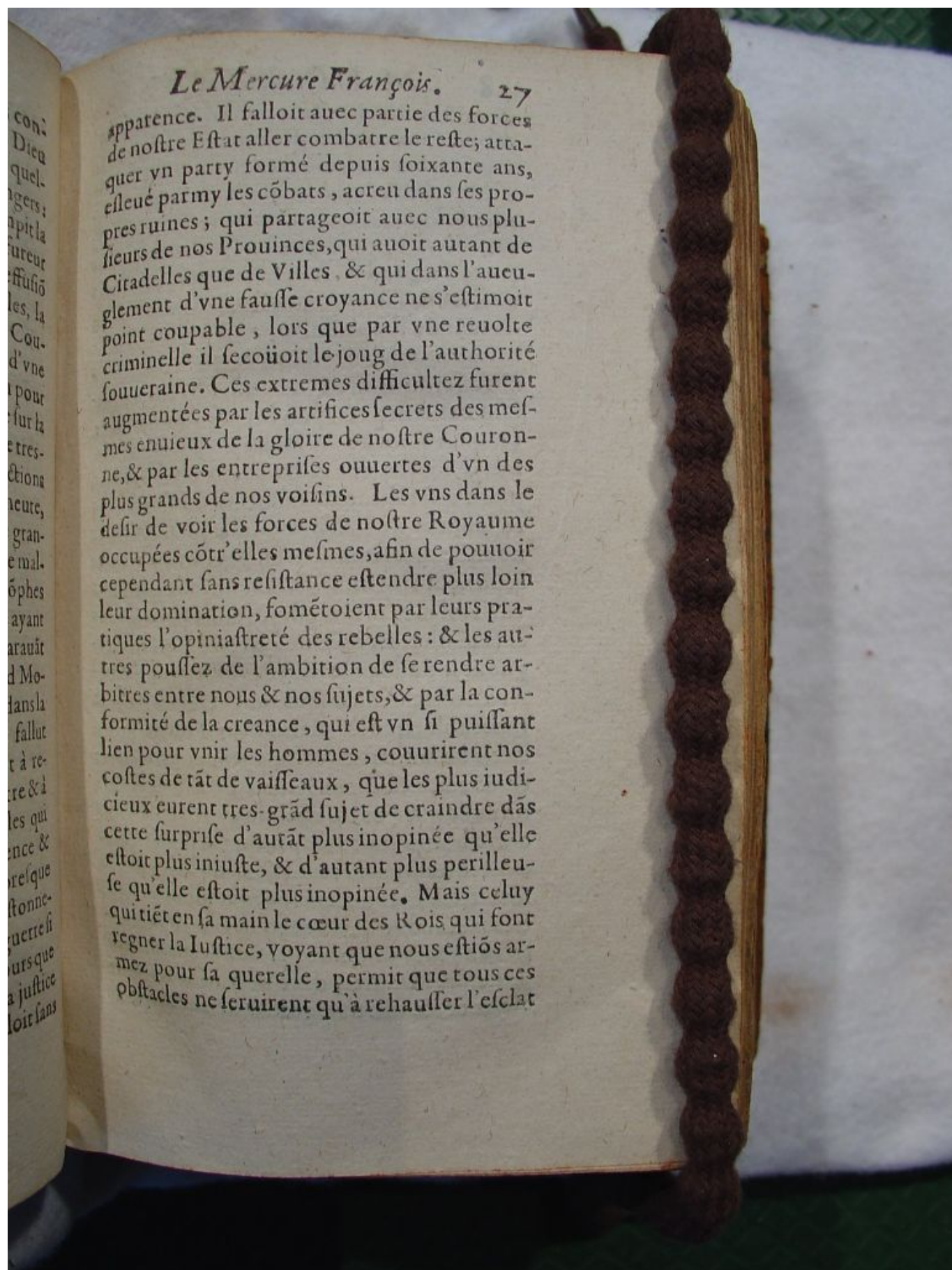
1634_026.jpg



1634_714.jpg



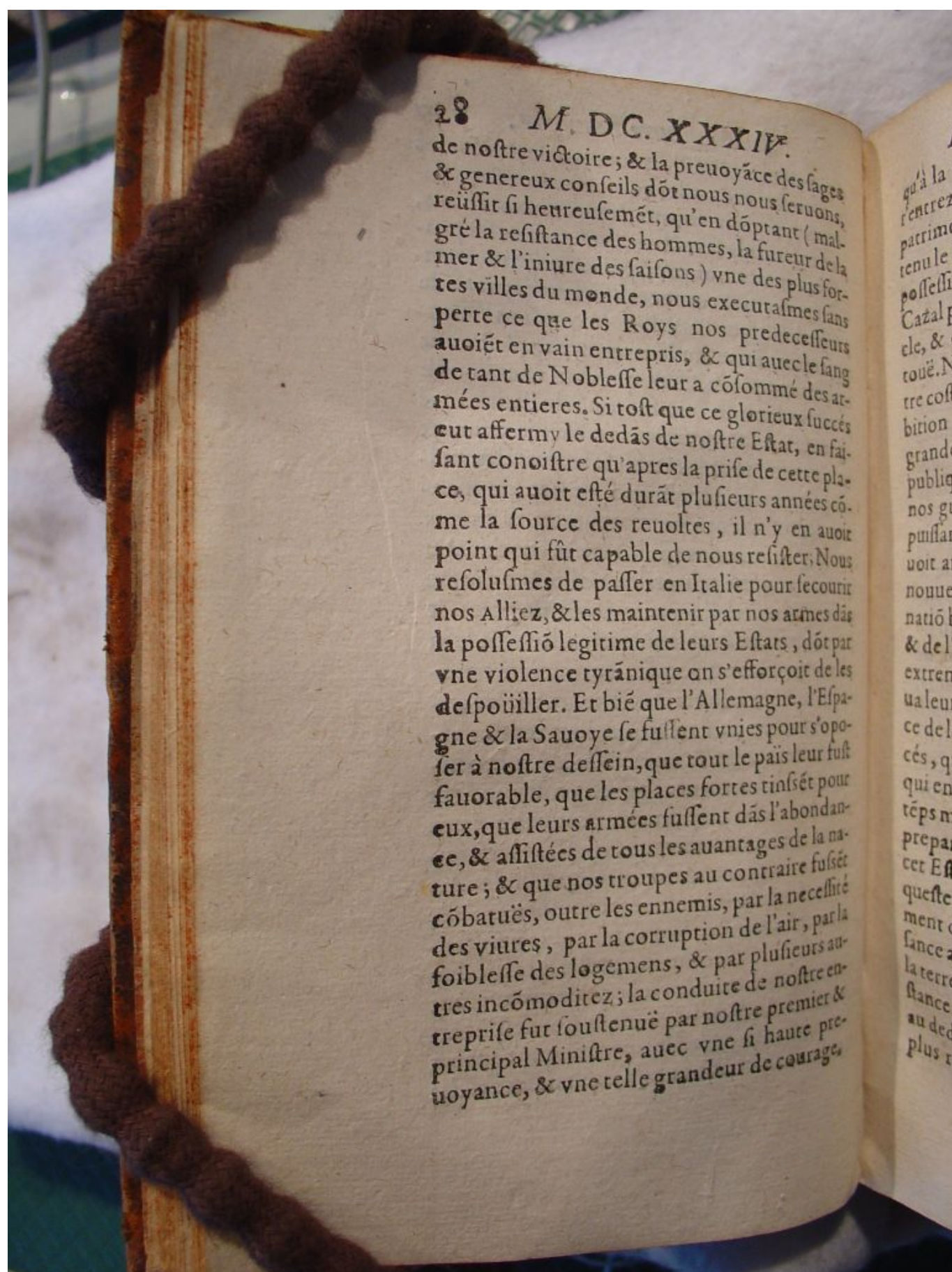
1634_027.jpg



1634_715.jpg



1634_028.jpg



1634_716.jpg



Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan